

## DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N : FR 06.01.02 ANKROCHIM SF800+ TIGES FILETEES Déclaration de performances 2014-10-09

1. Code d'identification unique du produit type : Ankrochim SF800+
  
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :
 

ATE-13/0953	Numéro de lot: voir l'emballage du produit.
-------------	---
  
3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :
 

Type générique	Cheville à scellement de type "à injection" M8, M10, M12, M16, M20, M24, M27 et M30 et diamètres des barres d'armature Ø8mm to Ø32mm
Pour utilisation dans	Pour utilisation dans du béton non fissuré de résistance minimale C20/25 et maximale C50/60 selon l'EN 206-1:2000-12.
Option / catégorie	ETAG001 Partie 5 Option 7
Charges	Charges à la traction, au cisaillement, combinées à la traction et au cisaillement et moment de flexion.
Matière	acier galvanisé: conditions sèches intérieures uniquement dimensions couvertes: M8, M10, M12, M16, M20, M24, M27 et M30 acier inoxydable (marquage A4): conditions intérieures et extérieures sans conditions particulièrement agressives dimensions couvertes: M8, M10, M12, M16, M20, M24, M27 et M30 acier à haute résistance à la corrosion (marquage C): conditions intérieures et extérieures avec conditions particulièrement agressives dimensions couvertes: M8, M10, M12, M16, M20, M24, M27 et M30 armatures: dimensions couvertes : Ø8mm, Ø10mm, Ø12mm, Ø16mm, Ø20mm, Ø25mm et Ø32mm
Plage de température (si applicable))	Plage de température de service: -40°C to +80°C. Température maximum à court terme = +80°C. Température maximum à long terme = +50°C.
  
4. Nom, raison social ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :
 

Plakabeton S.A. Industrielaan 2 1740 Ternat, Belgique	
---	--

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 : -
6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constante des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : Système 1
7. Dans le cas de la déclaration de performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée : -
8. Dans le cas de la déclaration de performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : TZUS Praha sur la base de ETAG001 Partie 1 et ETAG001 Partie 5  
L'organisme certificateur 1020 a effectué la description des tâches incombant au tiers comme stipulé dans l'Annexe V
9. Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles	Méthode de dimensionnement	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Résistance caractéristique à la traction	TR029	ATE-13/0953, annexes 6 & 9	ETAG 001 Partie 1 et partie 5
Résistance caractéristique au cisaillement	TR029	ATE-13/0953, annexes 7 & 10	
Entraxe et distance au bord minimum	TR029	ATE-13/0953, annexe 5	
Déplacement à l'état limite de service	TR029	ATE-13/0953, annexe 8 & 11	

En application des articles 37 et 38 de la documentation technique spécifique, les exigences auxquelles doivent se conformer le produit sont :--

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.  
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.



Signé par le fabricant et en son nom par :



Pierre Michiels, R&D Director  
Ternat, le 28 juin 2013